



HAL
open science

Jours (trop) tranquilles en Haïti

Alice Corbet

► **To cite this version:**

Alice Corbet. Jours (trop) tranquilles en Haïti. 2015, <https://lamenparle.hypotheses.org/195>. hal-02473712

HAL Id: hal-02473712

<https://hal.science/hal-02473712>

Submitted on 10 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jours (trop) tranquilles en Haïti

La capitale haïtienne, Port-au-Prince, est bercée nuit et jour de chansons de bruits. La nuit se partage entre aboiements intempestifs et coqs en concurrence. L'aube se lève au son des prières et des balais qui s'activent près des cuisines déjà en ébullition. Puis, la chaleur du jour laisse se déployer, à travers la tentaculaire agglomération, les engins motorisés de toutes sortes, pétaradant, klaxonnant, diffusant souvent des décibels : moto taxis, tap-taps (petits transports collectifs), voitures particulières, camions citernes d'eau, blindés de la Minustah (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti), 4X4 blancs des ONG... Le nuage de poussière et de pollution s'élève alors au-dessus de la ville, et enveloppe tout un monde humain foisonnant dans les interstices de la ville : petites marchandes de rue, vendeurs ambulants, écoliers en costume, porteurs d'eau... Ce rythme trépidant semble ne s'arrêter jamais, écrasé de chaleur, bruyant, dynamique, jusqu'à ce que la soirée amène un peu de fraîcheur et de repos.

Mais ces lundi 9 et mardi 10 février 2015, tout est calme. Grève générale, ville morte. Pas de klaxons, pas de sourde rumeur de la ville, pas de nuage de pollution. Seuls les piétons se risquent dans les rues. Quelques voitures s'aventurent dehors mais rentrent bien vite au bercail. La ville semble retenir son souffle. Pourquoi cette grève, pourquoi cette crainte ?

Depuis plusieurs mois, le pays se débat dans une crise politique – entre crise électorale et constitutionnelle – dont je vais résumer les gros traits ici.

En premier lieu, présentons les acteurs. Il y a d'abord Martelly, le Président, ancien chanteur de *kompa*, élu en 2011 suite à des élections chaotiques (le premier tour fut contesté). Il y a ensuite le Premier ministre, le gouvernement et le Parlement, avec lesquels il est censé travailler de manière collégiale à l'avenir du pays. Il y a enfin les partis politiques d'opposition, très nombreux et peu organisés, dont beaucoup ont des membres au Parlement (le parti de Martelly a peu d'envergure).

Tout ce monde s'agite sous le regard des Haïtiens, exaspérés, et de grands syndicats fédérateurs. Mais aussi sous le regard des Etats Unis, pour qui Haïti est une pièce un peu folle d'un échiquier géopolitique à contrôler.

Reprenons dans l'ordre. Cela fait trois ans que des élections législatives et municipales auraient dû avoir lieu. Mais Martelly, peu légitime et sans majorité au Parlement, n'est pas très motivé à les organiser.

Dès 2012, il a remplacé les maires, dont les mandats avaient expiré, par des « agents exécutifs intérimaires » dont les actions correspondent souvent peu aux attentes de leurs administrés, mais plus à celles de celui qui les a nommés. Pendant ce temps, plusieurs « commissions » ont tenté de mettre en place le processus électoral. Mais face à leur échec récurrent, le Premier ministre a démissionné fin décembre 2014. Son remplaçant est peu soutenu par une opinion publique fatiguée des incessants bouleversements politiques. A la mi-janvier 2015, le mandat du Parlement s'est terminé, laissant le Président gouverner par décret.

Certains Haïtiens interprètent ces retards et aléas dans l'organisation d'élections libres comme une bouffée d'autoritarisme de la part du Président, à l'image de ses prédécesseurs (dictatures de François et Jean-Claude Duvalier et régime d'Aristide). Mais de manière générale, c'est l'ensemble des représentants de l'Etat et de la fonction publique qui est souvent contesté et jugé illégitime (népotisme et corruption expliquent bien des nominations). L'opposition, dont la désorganisation laisse peu de place à l'efficacité, n'est pas épargnée. D'ailleurs, dès le premier report des élections, la rue s'est agitée. Les manifestations s'y sont amplifiées, souvent vindicatives, parfois alimentées par les partis d'opposition motivant les meneurs à coups de dollars. Après l'effondrement du Parlement, elles sont devenues quasiment quotidiennes à Port-au-Prince. Récurrentes, et souvent violentes : ces derniers jours, plusieurs voitures ont été brûlées, les jets de pierre se sont multipliés, des routes ont été bloquées par des pneus de voitures en feu et les agitateurs se sont parfois opposés à la police qui a riposté à balles réelles.

Mais qui semble observer tout ce désordre de loin, mi intrusif, mi caché ? Le grand voisin – Miami n'est qu'à 2h de vol-, le spectre américain d'Haïti : les Etats Unis. Haïti se trouve au cœur d'un grand jeu d'influences entre la France et les Etats Unis, qui ont notamment occupé l'ancienne colonie française entre 1915 et 1934. Le retour états-unien dans la vie politique interne s'est accentué depuis le séisme de 2010. Une ingérence qui a pris forme concrète quand, lors de la chute du Parlement, un communiqué déclarant soutenir le Président Martelly quoi qu'il se passe, même s'il doit légiférer par décret, fut publié par l'ambassade des Etats Unis. Et une ingérence qui s'est incarnée dans la présence de l'ambassadrice en personne, se rendant sans invitation au Parlement défait, le 11 janvier, officiellement pour tenter de réconcilier les corps législatif et exécutif, et contrer la chute du Parlement. Scandalisés, nombre d'Haïtiens y ont vu l'incarnation de stratégies états-uniennes au regard desquelles Haïti, ses richesses naturelles et sa position au cœur des caraïbes, n'est qu'un jeu dont le peuple (parmi les plus pauvres de la planète) compte peu.

Pendant ce temps, un ras-le-bol général – souvent basé sur des revendications économiques (coût trop cher de la vie, salaires non payés)- s'est exprimé par la voix des syndicats. Tout dernièrement, ce sont les syndicats des chauffeurs, soutenus par l'opposition, qui réclamaient une baisse des prix pétroliers : le pétrole est acheté au Venezuela sous forme de prêts à intérêt à 1% (Petro-Caribe), générant une dette énorme et un prix à l'achat que les Haïtiens ne peuvent plus supporter. Une légère baisse a été proposée récemment, mais bien moindre que ce qu'attendent les syndicats, qui voient pourtant les cours du pétrole s'effondrer. Ce sont ces syndicats qui ont organisé la grève de 48 heures qui a paralysé la ville et alimenté la crise.

9 et 10 février 2015. Jours trop calmes en Haïti, comme dans l'œil du cyclone. Demain, reprendront les manifestations, l'économie informelle, la survie négociée dans le labeur, la reconstruction chancelante du pays. Sans doute, des armes sont distribuées par les divers partis politiques et les quartiers difficiles s'éveillent. Certainement, les plus vindicatifs se motivent de plus en plus pour bloquer la ville et viser tout ce qui représente le pouvoir pour eux (politiciens, bourgeois, mais aussi ONG). Sûrement, les travailleurs s'exaspèrent des coûts du quotidien, la population subit et gronde doucement. Sortir de cette impasse sans trop de violences sera une gageure.

Note : Ce texte a été écrit le mercredi 11 janvier 2015. Les jours suivants la grève nationale, le gouvernement a proposé de nouvelles dates pour l'organisation d'élections, déjà contestées.

18/02/2015 PAR ALICE CORBET

BLOG LAMENPARLE